

Arrêté du 20 avril 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC1010736A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble, en date du 11 mars 2010 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, en date du 31 mars 2010 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, en date du 7 avril 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Grenoble et de la procureure générale près ladite cour, en date du 9 avril 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Grenoble :

En qualité de président

M. Daniel MULLER, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Jean-Louis BERNAUD, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Claude VIAL-PAILLER, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, titulaire.

M. Gilles JAILLOT, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Etienne VERGÈS, professeur à la faculté de droit de Grenoble, titulaire.

M. Charles ROBBEZ-MASSON, professeur à la faculté de droit de Grenoble, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Bernard DEMEURE, président du tribunal de commerce de Grenoble, titulaire.

M. Gilles DUMOLARD, président de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, titulaire.

M. Maurice BOUSQUET, président de chambre au tribunal de commerce de Grenoble, suppléant.

M. Hugues de VILLARD, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Alain BONEL, trésorier-payeur général de l'Isère, titulaire.

M. Dominique BEC, fondé de pouvoir à la trésorerie générale de l'Isère, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Christian MURAZ, commissaire aux comptes à Meylan (Isère), vice-président du conseil régional, titulaire.

M. Jean-Christophe DEVELAY, commissaire aux comptes à Grenoble, membre du bureau du conseil régional, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 20 avril 2010

La ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN